

Circulaire 1/10

Compétitions en Belgique :

27 FEVRIER	UCCLE	ORG. CE DAMOCLES
6-7 MARS	LIEGE	CRE SAUVENIERE
6 MARS	LIEGE	CHAMPIONNAT VETERANS
6-7 MARS	OTAN	BRUSSEL FENCING CLUB
13-14 MARS	JODOIGNE	CHAMPIONNAT DE BELGIQUE CADETS – JUNIORS
20-21 MARS	NIVELLES	CE LA LICORNE
27 MARS	GEMBLOUX	CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE

Informations

1. Pour les championnats de Belgique vétérans inscription pour le 22/02 au secrétariat des vétérans.

2. Pour les championnats de Belgique cadets et juniors inscription pour le 3 mars 23h59min59sec au siège de la L.F.C.E.B.

3. Pour les championnats de Belgique Universitaire inscriptions au secrétariat des sports de l'ULB.

4. L'A.G. se tiendra au Centre ADEPS de Jambes le mercredi 10 mars à 19h30. Elle sera précédée de la remise des coupes de la Ligue Francophone saison 2008-2009 et du Challenge Jacques Debeur au Ce Embourg.

C. HENDRIX
Secrétaire Général

Circulaire 2/10

Compétitions en Belgique :

24-24 AVRIL

ATH

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE
INDIVIDUEL SENIOR

Informations

1. Les inscriptions pour ces championnats doivent parvenir au secrétariat de la Ligue pour le 30 mars 2010 à 23h59min59sec.

2. Elles doivent être faites sur le formulaire prévu dans le règlement des C.B.

3. Les cercles doivent mentionner le nom de (s) arbitre(s) ainsi que l'arme.

4. Les cercles désireux d'organiser des tournois durant la saison 2010-2011 doivent en faire part au secrétariat pour le 1^{er} juin 2010 au plus tard en mentionnant : date – catégorie – arme – nom du tournoi.

C. HENDRIX
Secrétaire Général

Circulaire 3/10 **SEPTEMBRE 2010**

- Compétitions en Belgique

18-19 septembre	Neufchâteau	organisation	Ce Chestrolais
25-26 septembre	Dinant	organisation	Ce Bessemans

- Informations Générales

- Le site de la Ligue Francophone a subi un lifting. L'adresse est restée la même. Toute suggestion ou amélioration constructive est attendue au secrétariat.

- Le règlement « coupe de la Ligue » a subi deux (2) modifications importantes, l'une concerne l'amende en cas d'absence du 2eme arbitre, l'autre concerne la catégorie pupilles. Ce règlement sera mis sur le site et envoyé au cercle pour fin août et sera d'application à partir du 1^{er} septembre.

- Le calendrier paru en juin a subi plusieurs modifications. Veuillez consulter le nouveau calendrier sur le site.

- Les championnats de Belgique auront lieu :

Pupilles minimales	à	HERKENRODE
Cadets juniors	à	????
Senior	à	JODOIGNE
Par équipes	à	LEUVEN

C. HENDRIX
Secrétaire Général

Circulaire 4/10
OCTOBRE 2010

Compétitions en Belgique

2-3/10	Challenge OTAN	organisation Brussel Fencing Club
9-10/10	Arlon	organisation CRE Arlon
10/10	Leuven	organisation Parcival
16-17/10	Bastogne	organisation CE Bastogne
16/10	Damme	organisation De Hallebardiers
23-24/10	Embourg	organisation CE Embourg
23-24/10	Gent	organisation Confrérie St Michel

Information

1. La bavette électrique, au fleuret, sera obligatoire à partir du 1 octobre pour toutes les catégories sauf les poussins.
2. Un nouveau classement (appelé classement national) des tireurs – cadets, juniors, seniors – a été établi. Il ne supprime pas les classements existants (Coupe de la Ligue et Coupe de la Fédération). Il peut être consulté ainsi que son règlement sur le site de la Ligue.

C. HENDRIX
Secrétaire Général

INFO CERCLES OCTOBRE 2010

- Compétitions en Belgique

7 novembre	St Kruis Brugge	organisation	De Hallebardiers
13-14 novembre	St Niklaas	organisation	St Niklaas
20 novembre	Hasselt	organisation	Herkenrode
27-28 novembre	Gembloux	organisation	Ce les 3 Armes

- Informations Générales

- Il vous est rappelé que les certificats médicaux doivent toujours être envoyés au secrétariat de la Ligue.
- Les résultats des tireurs se déplaçant à l'étranger peuvent être transmis à l'adresse : « Communication@escrime-ligue.be » pour parution sur le site.
- Le cercle qui le souhaite peut demander des fascicules de promotion de l'escrime à l'adresse mail : « communication@escrime-ligue.be » en spécifiant le nombre et l'adresse de réception.
- La commission d'arbitrage nous demande de rappeler qu'elle ne cautionne nullement l'auto-arbitrage.

HENDRIX C
Secrétaire Général

INFO CERCLES NOVEMBRE 2010

1 - Compétitions en Belgique

4-5 Décembre	Bruxelles	organisation	Ce Maison Escrime
19 Décembre	Gand	organisation	Confrérie St Michel

2 - Informations

- Le règlement des C.B. 2011 se trouve sur le site de la Ligue à l'onglet « Statuts et Règlements ».

- Les C.B. cadets et juniors 2011 sont attribués au CEE Charleroi, les 30 avril et 01 mai 2011.

3 - Diplômés

3.1. Nouveaux diplômés ADEPS Niveau 1

- Madame DELSAUX S	CRE Sauvenière
- Monsieur SLAGMUYLDER Q	CRE Arlon
- Monsieur GERARD P.M	CEE Charleroi

3.2. Nouveaux arbitres

Fleuret	M. COFINO J	CE Damoclès	Catégorie	« R »
Epée	M. COMPTE FX	CE Braine l'Alleud	Catégorie	« N »
	M. CYLNY D	CE Gaumais	Catégorie	« R »
	M. DECHAMPS Q	Brussels Fencing Club	Catégorie	« S »
	M. DENAYER P	CE Jurbise	Catégorie	« S »
	M. FEROT C	CE Gaumais	Catégorie	« S »
	M. FEROT FX	CE Gaumais	Catégorie	« S »
	M. NOLS G	FENCING EUPEN	Catégorie	« S »
	M. PARISSÉ O	CRE Arlon	Catégorie	« N »
	M. SANTARELLI G	CE Jurbise	Catégorie	« S »
	M. SLAGMUYLDER JM	CRE Arlon	Catégorie	« S »
	MAD. SPILMAN E	CRE Sauveniere	Catégorie	« S »
	M. VIVIERS A	CE La Licorne	Catégorie	« S »
Sabre	M. COLARD M	CE Damoclès	Catégorie	« S »
	M. OOSTERBOSCH T	CE Embourg	Catégorie	« R »

3.3. La CAL est heureuse d'annoncer le retour de 2 arbitres

Epée et Fleuret	LAFFINEUR D	CRE HUY	« E »
Sabre	DELMAIL Y	CE Licorne	« E »

Pour Rappel.

« N » - arbitre ayant arbitré au moins 4 poules et 4 matches de tableau en 2ans.

« R » - arbitre ayant arbitré au minimum 1 fois en 1 olympiade.

« S » - arbitre stagiaire qui sera parrainé lors de 2 compétitions par la CAL ou toute personne qu'elle désignera.

« E » - arbitre devant succéder à 2 évaluations pour pouvoir être repris dans une des catégories précitées (N ou E), soit parce qu'il n'a pas arbitré depuis 4 ans, soit à la suite d'une décision du C.A.

C. HENDRIX

Secrétaire Général

Circulaire n°7 décembre 2010

Compétition Janvier en Belgique :

15-15 janvier Dinant org : Ce Bessemans

29-30 janvier Hasselt org : Ce Herkenrode

Les inscriptions pour les championnats de Belgique Pupilles et minimes doivent parvenir au plus tard au secrétariat de la Ligue pour le 19 janvier 2011 à 23h59 min 59 sec.

Suite à certains faits constatés lors de compétitions, la CAL demande de rappeler :

- Les arbitres sont à la disposition du directoire technique et doivent arbitrer les matchs que celui-ci leur demande d'arbitrer.
- Les arbitres présents doivent être utilisés par le DT même si leur nombre est insuffisant pour arbitrer toutes les poules.
- Les arbitres doivent sanctionner le mauvais comportement de certains tireurs, le lancement du masque après une défaite, les grossièretés proférées sur la piste, l'arrogance envers eux, certains coups violents volontaires envers l'adversaire.
- Les arbitres doivent rappeler aux tireurs que le salut est obligatoire après le match.

Le Président, le staff et les membres du conseil d'administration vous souhaitent ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, les meilleurs vœux de bonheur, de santé et de résultats sportifs pour 2011.

Claude HENDRIX

Secrétaire Général